



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

archéologie

Question écrite n° 25003

## Texte de la question

Considérant les doutes émis par certains archéologues sur le bien-fondé de la localisation au mont Beuvray des vestiges de l'oppidum de Bibracte, M. Laurent Dominati demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui faire part du bilan des fouilles nouvelles qu'il était convenu d'effectuer sur ce site et des conclusions auxquelles sont parvenus les experts à ce sujet.

## Texte de la réponse

La question de l'éventuelle mise en cause du bien fondé de la localisation au mont Beuvray des vestiges de l'oppidum n'est pas un sujet de débat pour l'immense majorité des archéologues, comme en témoigne le dernier numéro (tome 55, 1998) de la revue Gallia, Archéologie de la France antique, publiée par le CNRS Editions : un important dossier (cent quarante pages) est consacré à l'oppidum de Bibracte : un bilan de onze années de recherche (1984-1995) auquel ont contribué 33 auteurs, français et étrangers. Il convient donc de se reporter à ce bilan qui est la publication la plus récente et la plus synthétique en la matière ; y sont examinés successivement l'historique et le cadre des recherches sur le site du mont Beuvray, l'occupation du site et son contexte environnemental, l'organisation spatiale de l'oppidum, l'oppidum en tant que lieu de production et d'échanges. On doit mentionner l'unique allusion suivante, dans l'introduction à la question soulevée par l'honorable parlementaire : « le mont Beuvray, identifié définitivement à l'antique Bibracte à la suite des recherches archéologiques qui y furent engagées... ».

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Dominati](#)

**Circonscription :** Paris (1<sup>re</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25003

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 1999, page 695

**Réponse publiée le :** 19 avril 1999, page 2337